



CERCLE NAUTIQUE ET
TOURISTIQUE DU LACYDON

MARSEILLE - VIEUX PORT

PV du Comité Directeur du 23 mars 2023

Sont présents : Le Président Franck RECOING (FR), Didier BARONE (DB), Yves GINOUX (YG), Francis HABERT (FH), Jean-Louis CHAUDOT (JLC), Claude HENNO (CH), Bernard MAHIOU (BMA), Nicole MAS (NM), Christophe MENEGALLI (CM), Remi MORETTI (RM), Christian OLIVERES (CO) David BINISTI (DBI)

Excusés : Jacques ALAYRAC (JA) donne pouvoir à RM, Florence BEAUDRIBOS (FB), Jacques GIRAUD (JG) donne pouvoir à CO, Jean Paul IMBERT (JPI) donne pouvoir à FR, Bruno MAERTEN (BM), Franck MALECOT (FM)

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du CD du 28 février 2023,
- Modifications de jauges et mise à jour de la liste d'attente,
- Proposition pour le traitement des Annuels DSP
- Présentation du tableau de bord
- Comptes 2022 et budget 2023
- Modalités de vote Assemblée Générale
- Point sur les travaux en cours (Petit pavillon, réseau bassin carénage, sanitaires, ...)
- Premiers résultats de la Communication digitale Massilia cup
(<https://www.instagram.com/cntlmarseille/> -
https://www.facebook.com/CNTLMarseille/?locale=fr_FR -
<https://www.tiktok.com/@cntl.marseille> -
<https://www.linkedin.com/company/86580213/admin/>)
- Point sur l'Ecole de Voile
- Soirée des champions SNM
- Projet d'équipage jeunes régatiers
- Questions diverses (Subvention Rageurs Catalans, Création d'un Club Business, bornes de recharge véhicules électriques, communication Juris'Cup, Soirée du CD avec dégustation de vins, ...)

La séance est ouverte à 18h04, et débute par un appel téléphonique de Franck Recoing à Bruno Maerten. L'ensemble du Comité lui souhaite un prompt rétablissement.

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 28 février 23

La remarque de Bernard Mahiou sur la possibilité de son engagement dans la commission environnement est prise en compte dans le PV.

BMA prépare un document de synthèse qu'il soumettra lors du prochain Comité. Se décidera alors si il prend l'animation de la commission environnement.

Le PV du Comité Directeur du 28/02/23 est approuvé à l'unanimité.

- ✓ Admissions

PERRIN Jean Marie (Marseille 7^{ème})

Suite Christiane AMADEO - Bateau : LE LADY – Moteur : 8.55 x 2.74

Carénage n°68

Parrains : Stéphane PICHON, Jean Louis GARRON

Secteur activité : Chirurgien-dentiste

Age : 57 ans

GIRAUD Stéphane (Marseille 7^{ème})

Suite Cédric SALOMONE - Bateau : LA JEANNE – Moteur : 4.75 x 2

Protis n°3

Parrains : Hervé BINISTI, Franck MORANZONI

Secteur activité : Evènementiel

Age : 51 ans

- ✓ Modifications de jauge

La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier Comité Directeur, aucune possibilité de modification de jauge n'ayant été trouvée.

- ✓ Proposition de prise en compte des annuels DSP

Il est proposé de procéder à une campagne d'intégration des annuels DSP au sein de l'association CNTL, avec des facilités de traitement des demandes jusqu'au 30 juin.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

- ✓ Présentation du tableau de bord

Dans un souci de meilleure lisibilité, la mise en forme des tableaux de bord a été modifiée : les échelles ont été ajustées pour rendre plus lisibles plusieurs séries sur le même graphique, une comparaison avec l'année précédente est ajoutée sur certains graphiques.

Le tableau de bord modifié sera adressé aux membres du CD par mail à la suite du Comité.

- ✓ Comptes 2022 et budget 2023

FR commente les résultats 2022 et salue la bonne performance économique à la fois de la DSP et du Club. Une réflexion de fond est engagée pour améliorer le service rendu aux usagers.

Le travail sur les activités prévisionnelles des commissions a permis de réaliser un budget plus fin et réaliste.

Grace à un suivi des dépenses plus strict, nous devrions être en mesure de mieux gérer les écarts entre le budget et le réalisé, avec une prévision d'atterrissage en fin d'année plus précise.

Jean-Paul Imbert a diffusé au Comité les chiffres 2022 et le budget 2023 par voie électronique.

Les 17 membres se sont exprimés par retour de message.

16 ont voté POUR

1 a voté pour les chiffres 2022 et s'est abstenu pour le budget 2023.

Les chiffres 2022 et le budget 2023 sont adoptés par le Comité Directeur papier du 14 mars 2023.



✓ Modalités de vote lors de la prochaine Assemblée Générale

La mise en place d'un vote électronique avec le maintien d'un vote traditionnel pour les membres votants présents à l'Assemblée Générale.

Le scellement de la liste des votants par voie électronique se fera à 9h00 le 20 avril 2023.

Les votes électroniques seront ouverts de 19h30 à 22h00, après l'exposé des rapports moral et financier, et la présentation des candidats.

Le principe du vote et ses modalités d'application sont adoptés à l'unanimité.

✓ Point sur les travaux

L'aménagement de la buvette du Petit Pavillon est quasiment terminé. Reste le raccordement à l'eau. Cette installation servira à la commission pêche, elle sera également utilisable par les sociétaires qui en feront la demande.

Les travaux des sanitaires du bassin de carénage sont en phase de finition.

L'espace réservé aux machines lave / sèche-linge et sa configuration nous contraint d'envisager d'avoir recours à des machines neuves plutôt que d'occasion. Le prestataire retenu propose que le CNTL prenne en charge une participation financière pour leur mise à disposition et leur maintenance, si les chiffres réalisés sont en deçà d'un certain seuil.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

✓ Communication digitale Massilia Cup

La société de communication retenue a démarré la campagne digitale pour la Massilia Cup. Les premiers résultats sont très encourageants, aussi, il est demandé aux membres du Comité de partager et relayer les publications.

✓ FFV, Ligue, YCF IRC – Quelle ambition pour le CNTL ?

YG a porté à l'ordre du jour de l'AG du CDV 13 et de la FFV la question sur la diminution des licenciés au fil du temps. Il prend en charge l'organisation et l'animation d'un groupe de travail sur le sujet, première réunion prévue le samedi 1^{er} avril en salle Bouveyron avec les différents clubs nautiques du département.

FR demande à ce que nous mettions en œuvre des mesures permettant d'améliorer notre classement club IRC, et propose que nous réfléchissions à la possibilité de constituer un équipage de jeunes régatiers performants, à l'instar des Minots de la Nautique.

YG nous informe de la nouvelle prise en compte par la jauge IRC d'un volet « eco responsable » dans la pratique de la régates, ayant un impact significatif sur les classements.

✓ Ecole de Voile

Le bateau est en passe d'être opérationnel dans de bonnes conditions, un moniteur est recruté, la communication est lancée, la première sortie du bateau avec des stagiaires est prévue le 29 avril.

FR s'engage et incite les membres du CD à venir naviguer sur le bateau dès sa mise en service.



✓ Questions diverses

La subvention de fonctionnement de 1800 € accordée au club des Rageurs Catalans est reconduite, votée à l'unanimité.

Un travail sur l'équipement de bornes de recharges pour véhicules électriques est en cours.

La décision est prise de renforcer la communication faite par le CNTL sur la Juris' Cup.

La date du 6 juillet 2023 est prise pour organiser une soirée réunissant les membres du Comité Directeur et les acteurs du monde politique, économique et institutionnel.

YG informe qu'à l'issue des JO 2024, il conviendra de trouver un usage à la « maison des associations » en concertation avec les clubs nautiques marseillais.

FR demande à ce que les titulaires du Prix Maxime Tarrazi le remettent en jeu à l'occasion de la prochaine fête du club.

Un déjeuner s'est tenu à la SNM réunissant le partenaire des JO 2024 BP Med, l'équipe en charge de l'organisation des JO localement, Certains membres des Comités de la SNM et du CNTL. L'objet principal était de travailler sur les modalités d'accueil de la flamme olympique dans le Vieux-Port, et l'accueil des bénévoles couvrant le Test Event en juillet 2023.

FR demande qu'une exploitation des photos de la fête des 50 ans du CNTL soit faite. Il souhaite également qu'une revue qualitative soit éditée, avec comme exemple celle de la SNM.

DBI signale qu'il rencontre des difficultés à faire prendre en charge la perte d'exploitation relative au sinistre du ponton Pole Course par l'assurance.

Il informe également le Comité de la décision de Julien Laugier de ne pas donner de suite à son CDD au CNTL. Un recrutement est lancé.

La décision d'acquérir un outil permettant la tenue de réunions en visioconférence, pour un budget de 1500 € est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité Directeur est levée à 20h50.



Le Président
Franck RECOING



Le Secrétaire Général,
Bruno MAERTEN

P.O. B. Bivisti